

## Mandement et Châtellenie du Chambon

Le mandement et Châtellenie du Chambon relevait en appel du Bailliage de Saint-Flour pour les paroisses de Cézens et Paulhac en partie.

Sa justice ordinaire relevait du Chapitre cathédrale de Saint-Flour, elle était de droit écrit en ce qui concernait les mariages et les successions. La seigneurie du Chambon est reconnue relever de la Vicomté de Murat et en arrière-fief de Carlat.



Il avait appartenu, au treizième siècle à une famille de ce nom, qui prirent par la suite celui d'Enterroches.

**Armand de Chambon** vivait en 1282.

**Etienne de Chambon**, fils du précédent, fut du nombre des vassaux nobles qui reconnurent, en 1282 relever de Carlat en arrière-fief.

Antoine de Tournemine fut coseigneur de Chambon en 1450, Rigal, son fils en 1491.

Bertrand fit hommage à l'évêque de Clermont, en 1324 pour le Chambon, Jarry et autres fiefs qu'il possédaient dans la paroisse de Paulhac. Julianne de Chambon vendit Anteroche en 1478 à Jean de Traverse seigneur de Bressange et de Farges.

Ce fut vers cette dernière époque que la seigneurie échut à **Jean de Traverse** de Murat, dont les descendants relevèrent la famille d'Anteroche

Les chanoines de Saint-Flour étaient aussi coseigneurs de Chambon, château, domaine et moulin, en 1600. Le chapitre, à cette époque, avait affermé ses rentes et propriétés »

**Bernard de Chambon**, chevalier, cède ses dîmes "Prédiales et pascales" sur les villages de Clergial, Ventejoul, Mézières et la paroisse de Paulhac le 12 octobre 1265

**Pierre de Chambon** en 1351 est seigneur d'Anteroche, Il fait hommage pour les villages de Bressanges, Prathéron, Sauvage à Renaud de Pons Vicomte de Carlat, lequel en céda le bénéfice à Begon Vicomte de Murat à la suite d'une transaction...

On trouve **Antoine de Chambon**, seigneur du Chambon à Paulhac, inscrit à l'armorial en 1450. Il est le père **d'Elaine de Chambon** (Elaine du Trieu), mère de Jean de Traverse. Ce dernier, fin 1478, achète Anteroches à Jean de Layre et Julienne de Chambon et en prend le nom.

Le petit château de Chambon est sur un monticule qu'environnent des maisons. Ils sont situés sur la route de Murat à Cézens, se prolongeant jusqu'à Pierrefort. Il y a un pont de pierre pour traverser la rivière, et auprès un petit oratoire sur la route allant à Paulhac. Le château est en mauvais état, mais encore habité par une famille de cultivateurs qui en a fait l'acquisition nationalement (1789).



De gueule, au sautoir d'or

Cri de guerre :  
Anteroches.